

# COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL de BAN-DE-LAVELINE

## SEANCE du MERCREDI 02 SEPTEMBRE 2020

- Attribution d'un prix de 25 € aux 15 foyers lauréats suivants :

BANDESAPT Alexandre	1 rue de Verpellière
BURCK Joël	21 rue des Aulnes
CANAUT Marcel et Michèle	24 rue de Coinchimont
CHIRAC Jacques	17 chemin de la Rochière
COURTE Gilbert et Christiane	3 rue des AFN
GAXATTE Marie	2 chemin des Evaux
GELY Gilbert	14 Bas de Raumont
KERJOLIS Christiane et Gilles SALAGNAT	5 Velupaire
KLEIN Alexis	27 Algoutte
MARGRAITTE Jean-Michel et Joëlle	8 rue de la costelle
PETIT Alain et Françoise	18 rue du 8 Mai
PRZYBYSZ Frédéric et Annie	11 rue des Béchamps
RENARD William et Chantal	4 bis Petite rue de Coinchimont
SCHMITT René et Irène	4 rue du Stade
WEISROCK Alain et Sylvie	11 Bas de Raumont

- Désignation de **Stéphane DEMANGE** comme membre titulaire de CLECT (Commission Locale de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges pour l'évaluation des charges transférées) et de **Jacqueline PELLÉ-DEMANGEAT** comme membre suppléant
- Election de **Stéphane DEMANGE** comme délégué communal auprès du SMIC (Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans les Vosges)
- Approbation de la convention entre l'Etat et le CCAS de Ban-de-Laveline pour la transmission électronique des actes (délibérations, budgets...) au représentant de l'Etat
- Décision d'ajouter 2 membres supplémentaires au CCAS pour le mandat 2020-2026 : **Olivier NOEL** en tant que conseiller municipal élu et **Aline BARBIER** comme membre extérieur nommé par le Maire
- Refacturation à la commune de Raves du nouveau regard de liaison entre Ban-de-Laveline et Raves (puisque'il équipe l'antenne de distribution alimentant Raves en eau potable)
- Reprise de 2 concessions cimetièrre suite à renonciation de renouvellement par les familles

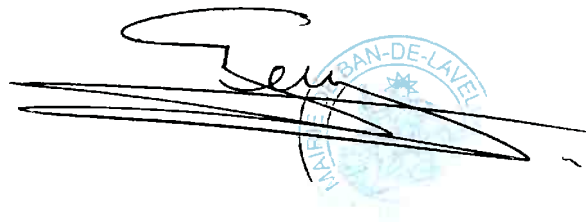
- Désignation d'**Evelyne HOUVION** pour siéger à la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales
- Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes auprès de la Métropole du Grand Nancy pour l'achat d'énergie (gaz et électricité) concernant les bâtiments communaux et l'éclairage public

**Informations diverses :**

- ✓ En raison de la pandémie COVID-19, il est décidé d'annuler le Repas des Anciens prévu le dimanche 18 octobre 2020
- ✓ Reprise des séances Ciné Village à compter d'octobre 2020

Le 04 septembre 2020

Le Maire,  
Stéphane DEMANGE



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Stéphane Demange'. Below the signature is a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'BAN-DE-LAVEL' at the top and 'MAIRIE' at the bottom, with a small star in the center.